

PROCES-VERBAL DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPERATIONS ELECTORALES

REUNION DU 17 NOVEMBRE 2020 – SIEGE DU DISTRICT DE L'AUDE

Présents :

Président : M. RICOUR

Mr RECIO

Présents en visio-conférence :

Mr ZANATTA – Mr SAYEN

Assistent : Mr TRASTET – Mme FABIE

Excusés : Mrs PUEO et KACPRZAK

Il est procédé au dépouillement des plis reçus pour acte de candidature. Il a été reçu 23 plis adressés au siège du District de l'Aude. Après contrôle, il a été constaté que la totalité des plis sans exception, sont parvenus au District dans le délai qui était imparti.

Après ouverture de chaque pli, il ressort :

- Une liste de candidats pour l'Élection du Comité Directeur du District intitulée « SERVIR LE FOOT AUDOIS »
- Une liste de candidats pour l'Élection du Comité Directeur du District intitulée « FOOT AVENIR »
- 21 candidatures individuelles pour l'élection de représentant des clubs de District à l'assemblée générale de Ligue,

Après examen, il ressort que parmi les candidatures individuelles pour représenter les clubs de District à l'assemblée générale de la Ligue, il y a deux fois la même candidature. S'agissant d'un doublon, il est décidé que cette candidature ne sera traitée qu'une seule fois, de sorte qu'il y a 20 candidatures individuelles pour l'élection de représentant des clubs de District à l'assemblée générale de Ligue,

Après un rappel des règles d'éligibilité des candidats tant au niveau général que particulier selon le statut (féminine, arbitre, médecin et éducateur), établies par les statuts de la Fédération Française de Football et les statuts du District de l'Aude, les candidatures ont été examinées une à une, à voix haute devant l'assemblée de la commission.

Après enquête, investigations et débats sur les candidatures soumises, la commission de surveillance des opérations électorales prend les décisions suivantes :

- **La liste intitulée « SERVIR LE FOOT AUDOIS » pour l'élection des membres du Comité Directeur du District de l'Aude, est jugée complète et donc validée dans sa totalité et sans aucune réserve. La liste est donc recevable et peut candidater.**

- La liste intitulée « FOOT AVENIR » pour l'élection des membres du Comité Directeur du District de l'Aude, est jugée complète et donc validée dans sa totalité et sans aucune réserve. La liste est donc recevable et peut candidater,
- Les candidatures individuelles suivantes sont jugées recevables et peuvent candidater :

AKLI Amar
ALLINS Samuel
CARRIQUI Franck
CARRASCO David
DRIF Meziane
FROMENT Nicolas
GALINIER Ludovic
GIRARD Yves
GRILLE Jean-Luc
LOPEZ Cédric
QUEAU Pierre
RECIO José
ROYER Isabelle
SIMON Matthieu
VALET Bernard
VARILLES Franck
VIMAL DU MONTEIL Guy

Soit au total 17 candidats admis

- Les candidatures suivantes sont jugées non recevables pour le motif indiqué à côté du nom :
 - GONZALEZ José : licencié dans un club évoluant au niveau Ligue (FC Briolet)
 - LE MOAL Erik : licencié dans un club évoluant au niveau Ligue (FU Narbonne)
 - NOVELLO Gael : licencié dans un club évoluant au niveau Ligue (Pezens)

Soit au total 3 candidats rejetés,

Tenue de l'Assemblée Générale

Compte tenu du contexte sanitaire et des incertitudes pesant sur les conditions de réunion possibles pendant le mois de Décembre,

Compte tenu que la tenue du vote en faisant venir les représentants des clubs un à un dans le bureau de vote n'est pas réglementé par la F.F.F. et ne semble pas correspondre à l'expression démocratique voulue,

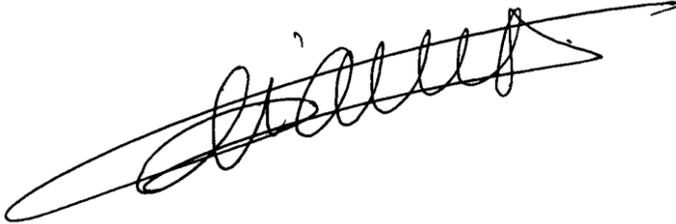
Compte tenu qu'il n'est pas envisageable de repousser à nouveau la tenue de l'Assemblée Générale et la tenue des élections,

La commission suggère au Comité Directeur de tenir l'assemblée en séance entièrement dématérialisée avec un vote assuré de manière électronique via une société prestataire qualifiée pour ce mode de vote.

Une prochaine réunion de la commission déterminée au 9 décembre prochain, arrêtera les modalités techniques de ce vote électronique,

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, les travaux de la commission sont terminés.

Signé : Le Président
Guillem RICOUR

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Guillem Ricour', written in a cursive style. The signature is positioned below the typed name and is enclosed within a large, hand-drawn oval shape.